



CONDITIONS DE PARTICIPATION TITRES ET BARRAGES

Madame, Monsieur,

Votre association dispose d'équipes qualifiées pour les titres et barrages des 14 et 15 juin 2025

Nous vous prions de trouver ci-dessous le rappel du règlement pour cette épreuve.

Pour les titres et les barrages :

- Les rencontres se déroulent au score acquis.
- La participation des féminines est autorisée suivant les règles en vigueur.
- Le placement dans le tableau a été effectué par tirage au sort en date du 22 mai par le secrétariat et le responsable de la commission sportive régionale.

Règlement particulier des barrages

- Ne peuvent disputer les barrages que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres dans la phase en cours dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur et qualifiés pour cette équipe.
- Les rencontres se déroulent sur la base du règlement de la division la plus basse.
- En cas de forfait annoncé au cours d'une rencontre de repêchage ou d'accession supplémentaire (barrages), aucune pénalité financière ne sera appliquée sous réserve qu'elle soit faite au moins 72h avant la date et l'horaire prévus (merci de mettre en copie de votre mail de désistement le correspondant et ou les responsables du votre club adverse). **Cependant, l'équipe ne pourra pas prétendre à un repêchage en début de saison, ou de phase suivante.**
- **En cas de non-respect de ces dispositions, la pénalité financière sera appliquée ainsi que le coût du déplacement de l'équipe adverse.**

Règlement particulier pour la journée des titres

- Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres dans la phase en cours dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur et qualifiés pour cette équipe.
- Le brûlage est un brûlage simple qui doit tenir compte de la numérotation des tours fournie ci-après.
- Forfait au cours de la journée des titres : **un forfait à n'importe quel stade de l'épreuve entraîne l'application des sanctions suivantes : non-accession en division supérieure avec application de la pénalité financière d'un forfait simple (100 €) et facturation des frais de déplacement aller et retour**

Numérotation des tours

Samedi 13 H 30	Tour 20	Samedi 18 H	Tour 21	Dimanche 9 H 30	Tour 22	Dimanche 14 H	Tour 23
----------------	---------	-------------	---------	-----------------	---------	---------------	---------

Un ou des joueur(s) ayant participé à un tour peut(vent) participer dans une autre équipe le tour suivant sous réserve de n'être pas brûlé(s) pour cette équipe. Exemple : les joueurs d'une équipe 3 éliminée le samedi en ¼ de finale R3 au tour 20 peuvent bien jouer dans l'équipe 2 qui disputerait un barrage de R1 le dimanche après-midi en tour 22.

Attention toutefois, si votre département organise des titres et barrages, les joueurs ayant participé en régionale ne pourront pas disputer les mêmes tours au niveau départemental.

Matériel

Les balles sont fournies. Il s'agira de balles en plastique de couleur blanche et de marque « JOOLA ». Les équipes doivent prévoir la tenue adaptée. Tous les joueurs doivent porter le même maillot conformément aux règlements sportifs.

Organisation des titres par équipes. 14-15 JUN 2025

Tous les titres de PN à R3 auront lieu à CHAMBERY : Avenue du Docteur des Français 73000 CHAMBERY

Les horaires indiqués sont les horaires de début des rencontres. Appel des équipes 1/2 heure avant leur de début de rencontre.

Titres Pré-nationale mess. – Dimanche 15 jun 14h

- 1 ^{er} PN – VAL D'OZON TT 1 - 1 ^{er} PN – LYON 08 ASUL TT 2	est champion de PN
--	--------------------

Titres R1 mess. – dimanche 15 juin à 9h30

1/2 Finale 9 h30 – Tour 22.	Finale 14 h Tour 23.	
① - LE CHAMBON Rev. 2 - SASSENAGE 1	-	est champion de R1
② - CHASSIEU-DECINES LESTT 1 - MEZERIAT STT 1	-	est champion de R1

Titres R2 mess. – Samedi 14 juin 18 H et dimanche 15 juin 9h30

Samedi 1/4 finale 18 h Tour 21	Dimanche 1/2 finale 9h30 Tour 22.	Dimanche Finale 14 h Tour 23	
① - SASSENAGE 2 - Ent CASTELPONTIN-CEYRAT 1	-		est champion de R2
② - ST ETIENNE MONTAUD 1 - BOURG AS BRESSANE 1	-	-	
③ - LYON 06 ASTT 1 - POUZINOIS TT 1	-	-	
④ - BOURGOIN JALLIEU TT 2 - GECKOS REIGNIER 1	-		

Titres R3 mess. – 1/8 F et 1/4 F - Samedi 14 juin 13h30

Sam 1/8 fin 13h30 Tour 20	Sam 1/4 fin 18 h Tour 21	Dim 1/2 finale 9h30 Tour 22	Dim Finale 14h Tour 23
① - CUSSET TT 2 - ST ROMAIN DE JALIONAS 1	-		est champion de R3
② - VILLEFRANCHE/SAONE TTCAV 4 - ECULLY TT 2	-	-	
③ - ST ETIENNE MONTAUD 3 - MEZERIAT STT 3	-	-	
④ - RIOM ASTTRE 1 - TOURNON ERTT 1	-	-	
⑤ - PONT DE VAUX TT 1 - SASSENAGE 3	-	-	
⑥ - Ent FEURS CIVENS 1 - MANTHES TT 3	-	-	
⑦ - ST PRIEST CP 1 - MORNANT ASTT 1	-	-	
⑧ - GRESIVAUDAN BELLEDONNE FROGES 4 - ANNECY LE VIEUX-SILLINGY TT 1	-	-	



Organisation des barrages par équipes. 14-15 JUN 2025

Le barrage d'accès en PN/N3 aura lieu à ROANNE : Salle Hélène BOUCHER RUE DU BOIS LE PRETRE, 42300 ROANNE

BARRAGES ACCESSION PN/N3 : – Samedi 14 juin 2025 – 15h

Tour 20	
- 2è PN 1 – CUSSET 1	sera en N3 en phase 1 2025-2026
- 2è PN 2 – RHONE GARON 1	

Les autres barrages auront tous lieu : Complexe Sportif Pierre Du COURTIAL, avenue Pierre de Coubertin 63510 AULNAT

BARRAGES Régionale 1/ Pré-nationale – Samedi 14 juin 2025 – 13h30

13h30 barr 2èmes R1 – Tour 20	18 H. Qualification – Tour 21	
❶ - MANTHES TT 1 - ECHIROLLES-EYBENS TT 3	❶ - LYON 07 TT GERLAND 3 -	sera en PN en phase 1 2025-2026
❷ - VILLEFRANCHE/SAONE TTCVAV 1 - MIRIBEL TT 1	❷ - SAINT CHAMOND TT 2 -	sera en PN en phase 1 2025-2026

BARRAGES Régionale 2/ Régionale 1 – Samedi 14 juin 2025 – 13h30

13h30 barr 2èmes – R2 – Tour 20	18 H. Qualification – Tour 21	
❶ - VILLEFRANCHE/SAONE TTCVAV 3 - LA ROCHE SUR FORON PRGTT 4	❶ - MEYZIEU FJEP 1 -	en R1 en phase 1 2025-2026
❷ - VARCÈS VIF TT 1 - MEZERIAT STT 2	❷ - AMBILLY EP 1 -	en R1 en phase 1 2025-2026
❸ - CHASSIEU-DECINES LESTT 2 - GRESIVAUDAN BELLEDONNE FROGES 2	❸ - MONQUI PONG 1 -	en R1 en phase 1 2025-2026
❹ - AIX GRESY TT 1 - LYON 08 ASUL TT 4	❹ - SAINT CHAMOND TT 3 -	en R1 en phase 1 2025-2026

BARRAGES Régionale 3/Régionale 2 messieurs : – Dimanche 15 juin 2025

9h30 barr 2èmes R3 – Tour 22	14 H. Qualification Tour 23	
❶ - ST MARTIN LE VINOUX AL 1 - ECULLY TT 1	❶ - GOUBETOIS TT 1 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❷ - POUZINOIS TT 2 - THONON STELLA 1	❷ - STE FOY CHARCOT 2 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❸ - RILLIEUX AUVR 3 - ST DENIS LES BOURG TT 1	❸ - AIX GRESY TT 2 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❹ - CEYRAT E. 2 - VILLEURBANNE TT 1	❹ - AUBENAS-VALS TT 1 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❺ - MONTELIER TT 1 - ROMANS ASPPTT 2	❺ - CENTR'ISERE TT 1 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❻ - VALENCE-BOURG TT 2 - PONTCHARRA ST-FORGEUX TT 1	❻ - SEYSSINS TT 1 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❼ - MEYZIEU FJEP 2 - YSSINGEAUX TT 1	❼ - MIOLAND CP 1 -	en R2 en phase 1 2025-2026
❸	❸ - MONTELMAR TT 1 - LYON 07 TT GERLAND 6	en R2 en phase 1 2025-2026